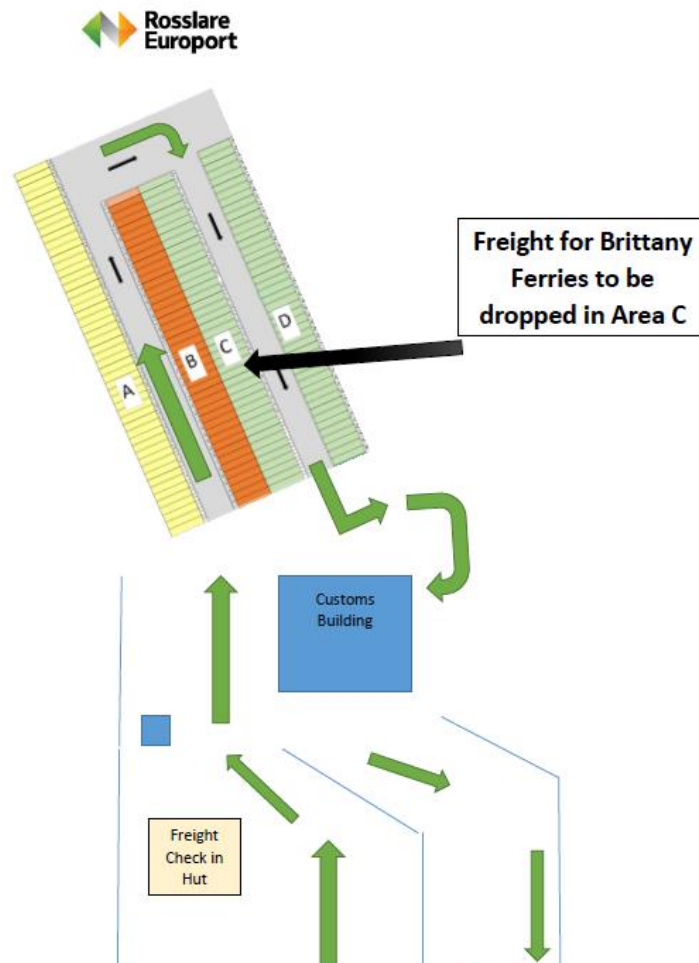


Procédure d'enregistrement pour le fret non accompagné

- A l'export, les véhicules fret non accompagnés doivent passer par l'entrée fret où ils sont pesés (pont bascule) et obtiennent un ticket de pesée.
- Ils ont ensuite accès à la zone d'enregistrement . **Présentation au port 2 heures avant le départ.**
- Enregistrement à la guérite fret Brittany Ferries, **ouvert de 03h45 à 22h00 tous les jours.**
- Présentation du ticket de pesée ainsi que tous documents nécessaires à l'enregistrement. Les remorques ne peuvent être enregistrées que 5 jours avant la date de départ.
- Le chauffeur sera dirigé vers la zone C pour y déposer la remorque, après quoi il quittera le port par la sortie fret. Voir le plan du port ci-dessous.



Marchandises dangereuses

- Toute réservation avec de la marchandise dangereuse doit être confirmée par Brittany Ferries au minimum 24h avant l'arrivée au port. Le chauffeur devra être muni de la DGN, de la fiche sécurité et des autocollants dangereux.

Dépôt de fret non accompagné en dehors des heures d'ouverture (22h00-04h00)

Le chauffeur pèse son véhicule sur le pont bascule et prend son ticket de pesée. Après le pont bascule, Il dépose sa remorque dans la zone d'enregistrement près de la clôture à sa droite.

Il inscrit alors l'immatriculation de la remorque sur le ticket de pesée et le dépose dans la boîte aux lettres de la guérite du pont bascule.

Collecte du fret non accompagné pendant les heures d'ouverture (03h45 à 22h00)

- Le transporteur doit informer le port par e-mail à **IERosslareFreightSecurity@irishrail.ie** avec le nom du chauffeur, les immatriculations du tracteur solo et de la remorque à collecter.
- Accès par l'entrée fret et présentation à la guérite fret Brittany Ferries. On remettra au chauffeur un bon de sortie pour la remorque concernée.
- Le chauffeur sera dirigé vers le parking import pour y récupérer sa remorque et devra donner à la sortie du port, le bon de sortie.

**Collecte du fret non accompagné en dehors des heures
d'ouverture (entre 22h00 et 04h00)**

Le transporteur doit informer le port **avant 22h00** par e-mail à **IERosslareFreightSecurity@irishrail.ie**, avec le nom du chauffeur, les immatriculations du tracteur solo et de la remorque à collecter afin que le port puisse la préparer et éditer un bon de sortie.

A son arrivée, le chauffeur devra téléphoner à la Sécurité Portuaire au **087 3561956** pour avoir accès à sa remorque, on lui remettra le bon de sortie.

Le chauffeur et la remorque seront autorisés à sortir et celui-ci donnera le bon de sortie à la sortie du port.

Stationnement gratuit au port :

En export : 5 jours avant la date de départ, inclus le jour du dépôt.

En import: 3 jours après la date de débarquement, non inclus du jour de débarquement